



Le Plessis-Pâté

INFO/DBS

COMMUNE DU PLESSIS-PATE

DECISION DU MAIRE N° D-030-2026

PORTANT SIGNATURE D'UN CONTRAT D'ABONNEMENT INTERNET FTTO POUR LE NOUVEAU BATIMENT DE LA POLICE MUNICIPALE AVEC MEDIA COMMUNICATION IDF

Le Maire du Plessis-Pâté,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-22,

Vu la délibération n°24/2026 du Conseil municipal du 23 mars 2026, portant délégation de compétences du Conseil municipal au Maire,

Considérant la proposition de contrat du prestataire Media Communication visant à équiper le nouveau bâtiment de la Police municipale avec une offre fibre permettant l'accès internet et la mise à disposition d'une ligne téléphonique

DECIDE

Article 1er : De signer un contrat d'abonnement internet fibre optique FTTO avec la mise à service d'une ligne téléphonique pour le bâtiment situé au 13 avenue Gilbert Fergant mis à la disposition de la Police Municipale, avec la société Media Communication IDF, domiciliée 3 rue de la libération, 95450 Condécourt.

La durée de l'engagement Fibre optique est de un an, avec reconduction tacite.

Article 2 : Le montant de l'abonnement mensuel s'élève à 217,55€ HT.

Les frais de mise en service s'élève à 1714,00€ HT, seulement la première année.

Les crédits afférents sont prévus au budget communal, article 65818.

Article 3 : Cette décision sera inscrite au registre des actes de la Mairie.

Copie de cette décision sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Palaiseau et à M. le Trésorier Principal de Ste Geneviève des Bois

Fait au Plessis-Pâté, le 01/04/2026

Fait et décidé les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire certifie exécutoire, sous sa responsabilité, le présent acte.

Il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication électronique.

Date de télétransmission du présent acte au contrôle de légalité :

Date de sa publication électronique:

Le Maire

Sylvain TANGUY

REÇU EN PREFECTURE

le 07/04/2026

Application agréée E-legalite.com

Place du 8 mai 1945 - 91220 Le Plessis-Pâté - Tél : 01 60 85 59 00 - Fax : 01 60 85 59 07

Site : www.leplessispate.fr - Mail : mairie@leplessispate.fr

99_DC-091-219104940-20260401-D030_2026-C